VILLE DE
NYON
CONSEIL COMMUNAL

Rapport N° 2023/089

Réponse au postulat de Mme la Conseillère communale Ariane Schwab Hug et consorts intitulé « Favorisons la transition vers une alimentation plus durable dans la restauration collective des crèches et cantines scolaires à Nyon ! »

Nyon, le 24 mars 2023

Au Conseil communal de Nyon

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La commission s'est réunie le 23 février à 19h à la salle de la Bretèche.
Etaient présent·e·s les Conseillères et Conseillers suivant·e·s :

Alexandre Dupuis, Ilithyia Gennai (rapportrice) Raffaele Giannattasio, John Santantoniou, Jacqueline Naepflin Karlen (Présidente), Ariane Schwab Hug, Jean-Pierre Vuille, Bernard Ueltschi et Christine Vuagniaux

La Municipalité était représentée par Mme Stéphanie Schmutz, en charge de la cohésion sociale et par Monsieur Christophe Bornand, Chef de service.

Introduction
Lors de la signature du contrat entre la ville et le prestataire Eldora en 2018, des objectifs ont tout de suite été fixés afin de se diriger vers une cuisine toujours plus durable : par exemple, origine suisse de la viande et des œufs, légumes de saison quand cela est possible (ou labellisés Max Havelaar pour les fruits exotiques) et réduction des déchets.
Des rencontres ont lieu régulièrement entre la ville et le prestataire afin d'optimiser la réalisation de ces objectifs.
Enfin, il est prévu à la rentrée prochaine de communiquer avec les parents dont les enfants mangent en UAPE ou en APEMS, pour leur offrir la possibilité d'augmenter, à leur demande, la proportion de repas végétarien pour leur enfant (par ex : 60 ou 80 % alors qu'elle est actuellement de 40 %).
En ce qui concerne les élèves plus grands qui fréquentent le collège de Marens, l'enjeu est que les élèves ne partent pas manger dans les fast-foods du centre-ville. Il est donc primordial que le restaurant scolaire reste attractif. Il est de plus prévu que le menu végétarien soit moins cher dès la rentrée.

Discussions et questions complémentaires à la Municipalité
Plusieurs sujets ont été abordés, ils concernent principalement le contrat qui lie la Ville avec Eldora **et** *l'attractivité des menus végétariens. Des demandes de précisions ont également été adressées par courriel suite à la commission.*

Le contrat de prestations avec Eldora court jusqu'au 31 juillet 2023 et se reconduit d'année en année. Le délai de résiliation est de 6 mois. Le Service de la Cohésion Sociale se dit satisfait de sa collaboration avec Eldora et insiste sur l'esprit de dialogue qui prévaut dans les discussions avec le prestataire.
Les animateur·trice·s des UAPE ont un rôle essentiel pour rendre attractifs les menus végétariens, mais cela dépend de la manière dont le sujet est abordé et mis en avant par les équipes. Cela expliquerait pourquoi un menu marche mieux dans une UAPE que dans une autre.

Le prix d'un menu est facturé CHF 9.-. Ce tarif comprend l'ensemble des charges. La commune compense les éventuels déficits en cas de charges extraordinaires.
Il s'agit toujours d'un repas équilibré (pour les UAPE et APEMS) et compensé en protéines. Au collège de Marens, les élèves ont la possibilité de choisir un menu végétarien équivalent en protéines aux menus carnés. Cette liberté de choix souligne l'importance de trouver la manière de les inciter à privilégier le repas végétarien.

Concernant la possibilité d'inclure les crèches dans la démarche, la Commune indique que ce n'est pas elle qui les gère: il a été précisé par courriel à la commission que, «cependant, dans leurs concepts culinaires, ces structures favorisent les circuits courts dans leurs achats et servent des repas équilibrés et végétariens plusieurs fois par semaine».

Conclusion
La commission se dit globalement satisfaite et apprécie les efforts de la Municipalité dans la collaboration active avec le prestataire pour tendre vers une alimentation toujours plus durable. La Municipalité s'est aussi engagée à répondre à une demande spécifique du postulat, à savoir d'abaisser le prix du menu végétarien afin d'inciter les élèves à le privilégier plus souvent.

Quel que soit le prestataire à l'avenir, la majorité de la commission insiste sur la nécessité de créer une dynamique positive autour de la nourriture végétarienne : notamment en discutant avec le personnel des UAPE afin qu'il motive les enfants à goûter à tout en dédiant par exemple une journée thématique autour de l'alimentation durable et en effectuant un sondage sur les habitudes alimentaires.

Cette majorité souhaite également que la Municipalité soit attentive au prochain appel d'offre et qu'elle reste ouverte sur la possibilité de trouver un prestataire plus artisanal.

La commission émet le vœu de joindre à la lettre envoyée à tous les parents des enfants qui fréquentent les structures d'accueil des informations sur l'alimentation durable et la nutrition saine. (exemple sur ce lien : https://fourchetteverte.ch/article/l-assiette-fourchette-verte/fr/)

Au vu de ce qui précède, nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et les Conseillers, de prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Nyon

vu le rapport-préavis N° 2023/089 concernant la réponse au postulat de Mme la Conseillère communale Ariane Schwab Hug et consorts intitulé « Favorisons la transition vers une alimentation plus durable dans la restauration collective des crèches et cantines scolaires à Nyon ! »,

ouï les conclusions du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,

attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

- de prendre acte du rapport-préavis N° 2023/89 valant réponse au postulat de Mme la Conseillère communale Ariane Schwab Hug et consorts intitulé « Favorisons la transition vers une alimentation plus durable dans la restauration collective des crèches et cantines scolaires à Nyon ! »

La Commission
Alexandre Dupuis, Ilithyia Gennai (rapportrice) Raffaele Giannattasio, John Santantoniou, Jacqueline Naepflin Karlen (Présidente), Ariane Schwab Hug, Bernard Ueltschi Christine Vuagniaux